

ELKASSIMI  
MOHAMED.  
CIN E206768

CASABLANCA LE 23-11-2022



Objet : Attestation sur l'honneur

je ELKASSIMI MOHAMED , né le 22-12-1966  
à Marrakech , carte d'identité nationale N° E206768  
atteste sur l'honneur que ma fille ELKASSIMI  
AAYA Né le 18-12-98 à Montréal, carte d'identité  
national N° BK 659043 est toujours célibataire  
à ce jour.

j'ai connaissance des sanctions pénales  
encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Fait par devir et valoir ceci de droit.

Pour le Procureur \*  
Pour le Président et sa délégation  
Signature : HAKAM HAFIZA  
Légale : HAFIZA HAFIZA  
Commune de DAOUROURAZAK

Administration n'est responsable  
que de la signature légalisée et  
non du Contenu de l'Acte  
Fait pour la Legalisation Apposée  
Contre de Mr (s)  
E.LKASSIMI MOHAMED

N°

23 NOV 2022

Casablanca le 23-11-22



REGISTRATION CERTIFICATE FOR THE  
ACADEMIC YEAR 2022-2023

Mme ELKASSIMI Aaya  
96 avenue générale médecins derache  
1050 Ixelles

Brussels, 09/30/2022

The academic year 2022-2023 starts on 14/09/2022 and ends on 13/09/2023. The courses open on 14/09/2022, holidays : from 26/12/2022 au 06/01/2023, from 03/04/2023 au 14/04/2023, from 10/07/2023 au 11/08/2023.

I, the undersigned, Meltem Caliskan, Head of the Registration Service of the Université libre de Bruxelles, an higher education institution subsidised by the French Community, hereby certifies that

Mrs ELKASSIMI, Aaya  
born in MONTRÉAL on 18 december 1998  
ULB ID : 000456455

is registered as a regular student at the Université libre de Bruxelles, 50 avenue FD Roosevelt at 1050 Brussels, to follow the courses daytime and full time in

**Bachelor in Psychology and Education - Continuation of course - Minor in Psychology**

This Bachelor equals grade 6 of the European Framework Of Certification And The French Speaking Qualifications Framework.

According to article 70 §1er of the Order defining the higher education landscape and the academic organisation of studies : « Les cursus initiaux de type long sont organisés en deux cycles d'études : 1° un premier cycle sanctionné par le grade académique de bachelier qui comprend 180 crédits; 2° un deuxième cycle sanctionné par le grade de master qui comprend 60 crédits ou, s'il poursuit une finalité particulière, 120 crédits.

Par exception, les deuxièmes cycles en médecine et en médecine vétérinaire comprennent 180 crédits. Le deuxième cycle d'études en médecine est sanctionné par le grade de médecin; le deuxième cycle d'études en médecine vétérinaire est sanctionné par le grade de médecin vétérinaire ».

This certificate is delivered at the behest of the student for all due intents and purposes.

This document is not a transcript of records

The language of teaching and examination for this program, including the syllabus or activities, is French, with the exception of curricula or activities and lessons taught in order to study a foreign language. Some courses have teaching units taught in English,

ANY MANUSCRIPT ADDITION INVALIDATES THIS DOCUMENT

Registration Service  
attestation@ulb.be

Meltem Caliskan

MUPRAS  
12 DEC. 2022  
SUEIL

H. HAKAN

ATTESTATION D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE  
ACADEMIQUE 2022-2023

Mme ELKASSIMI Aya  
96 avenue générale médecin derache  
1050 Ixelles

Bruxelles, le 30/09/2022

L'année académique 2022-2023 débute le 14/09/2022 et se clôture le 13/09/2023. Ouverture des cours le 14/09/2022, périodes de vacances : du 26/12/2022 au 06/01/2023, du 03/04/2023 au 14/04/2023, du 10/07/2023 au 11/08/2023.

Je soussignée, Meltem Caliskan, responsable du Service des Inscriptions de l'Université libre de Bruxelles, établissement d'enseignement supérieur subventionné par la Communauté française, certifie que

Mme ELKASSIMI, Aya  
née à MONTRÉAL le 18/12/1998  
Identifiant ULB : 000456455

est inscrite en qualité d'élève régulière à l'Université libre de Bruxelles, 50 avenue FD Roosevelt à 1050 Bruxelles, pour suivre les cours de jour, à temps plein en

**Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale - Poursuite du cursus - Module général**

Ce Bachelier étant un grade de niveau 6 du cadre européen de certification et du cadre francophone de certification.

Conformément à l'article 70 §1er du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études « Les cursus initiaux de type long sont organisés en deux cycles d'études : 1° un premier cycle sanctionné par le grade académique de bachelier qui comprend 180 crédits; 2° un deuxième cycle sanctionné par le grade de master qui comprend 60 crédits ou, s'il poursuit une finalité particulière, 120 crédits.

Par exception, les deuxièmes cycles en médecine et en médecine vétérinaire comprennent 180 crédits. Le deuxième cycle d'études en médecine est sanctionné par le grade de médecin; le deuxième cycle d'études en médecine vétérinaire est sanctionné par le grade de médecin vétérinaire ».

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Meltem Caliskan

La présente attestation ne vaut pas relevé de notes.

La langue d'enseignement et des examens pour les études de base, à l'exclusion de certains cursus ou des activités et enseignements dont l'objet est l'étude d'une langue étrangère, est le français. Des unités d'enseignement peuvent être dispensées en anglais dans certains cursus.

CE DOCUMENT PERD SA VALEUR EN CAS D'APPOSITION MANUSCRITE

Service des inscriptions  
attestation@ulb.be

